

Contrat de vente d'un bateau d'occasion

Le contrat est rédigé au masculin



1. Parties au contrat

VENDEUR

Nom/prénom	<input type="text"/>
Rue	<input type="text"/>
NPA/localité	<input type="text"/>
né(e) le	<input type="text"/>

ACHETEUR

Nom/prénom	<input type="text"/>
Rue	<input type="text"/>
NPA/localité	<input type="text"/>
né(e) le	<input type="text"/>

2. Objet du contrat

Objet du contrat	Nom	Type	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Numéro de construction / de coque	Année de construction	Numéro de voile	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Longueur	Largeur	Tirant d'eau	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Moteur(s)	Ch.	KW	Type
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

3. Prix de vente

Prix d'achat	Monnaie	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Acompte payé le (date)	Paiement du solde le (date)	Mode de paiement
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

4. Remise

Ce n'est qu'au paiement intégral du prix d'achat que la propriété du véhicule est transférée à l'acheteur.

La remise est fixée au plus tard le (date)	Lieu	<input type="checkbox"/> départ terre ferme	<input type="checkbox"/> départ mouillage
<input type="text"/>	<input type="text"/>		

5. Garantie

5.1. Toute garantie est expressément exclue.

5.2. Le vendeur déclare qu'il est le seul propriétaire du véhicule et que ledit véhicule n'est pas grevé de droits de tiers. Le vendeur met à la disposition de l'acheteur, après paiement intégral et / ou remise du bateau, l'ensemble des papiers et manuels d'utilisation (si disponibles) appartenant au bateau.

6. Tribunal compétent et droit applicable

Les deux parties conviennent que le tribunal compétent est celui de (pays / lieu).

Le droit applicable est le droit (pays).

Lieu	Date
<input type="text"/>	<input type="text"/>

Signature du vendeur

Lieu	Date
<input type="text"/>	<input type="text"/>

Signature de l'acheteur